

Résolution 749 (1981)¹

Relations entre l'Europe et les Etats-Unis (Politique générale du Conseil de l'Europe)

Assemblée parlementaire

L'Assemblée,

1. Rappelant sa [Recommandation 771 \(1975\)](#), relative aux relations entre le Conseil de l'Europe et les Etats-Unis, sa [Résolution 605 \(1975\)](#), relative aux relations entre les Etats d'Europe occidentale et les Etats-Unis, ainsi que sa [Résolution 746 \(1981\)](#), relative à l'Europe devant la montée des tensions mondiales ;
2. Ayant pris connaissance du rapport de sa commission des questions politiques sur les relations entre l'Europe et les Etats-Unis ([Doc.4709](#)) ;
3. Convaincue du fait que ni les Etats-Unis, ni l'Europe ne sauraient faire face isolément aux défis des années 80 ;
4. Se félicitant des déclarations des responsables de la nouvelle administration américaine qui, dès leur entrée en fonction, ont affirmé la nécessité d'une véritable consultation avec les pays européens ;
5. Convaincue du fait que les pays européens doivent assumer avec les Etats-Unis toutes les obligations, avec leurs avantages et leurs inconvénients, découlant du processus de la détente, qui exige que ni l'Ouest ni l'Est ne cherche un avantage unilatéral qui mettrait en danger la paix mondiale ;
6. Soulignant qu'il est plus que jamais souhaitable que les Etats-Unis et les Etats membres du Conseil de l'Europe conjuguent leurs efforts avec les autres pays participants pour assurer une issue positive à la réunion de Madrid sur la CSCE, notamment en ce qui concerne les mesures propres à améliorer la confiance et à éviter une nouvelle course aux armements,
7. Réaffirme l'attachement que devraient partager les Etats-Unis d'Amérique et les Etats membres du Conseil de l'Europe aux idéaux de la démocratie parlementaire pluraliste et aux droits de l'homme, qui leur impose l'obligation de soutenir partout dans le monde, et surtout dans les régions limitrophes, les régimes et les forces politiques véritablement démocratiques ;
8. Rappelle, dans le contexte de la lutte contre le terrorisme, problème commun aux pays membres du Conseil de l'Europe et aux Etats-Unis, la prise de position de l'Assemblée et les mesures préconisées par elle en ce qui concerne la défense des démocraties en Europe, spécifiées dans sa [Recommandation 916 \(1981\)](#), et notamment dans les paragraphes 3, 5, 6, 12 et 13, alinéas c, i et j ;
9. Préconise l'intensification de contacts transatlantiques pour améliorer la compréhension mutuelle des problèmes et des préoccupations réciproques, non seulement au niveau des élites politiques, mais aussi à celui des différents groupes qui influent directement sur l'opinion publique ;
10. Se félicite de l'organisation par l'Université de Strasbourg et par son rapporteur, d'un Colloque sur les relations entre l'Europe et les Etats-Unis qui doit se tenir au Conseil de l'Europe les 29 et 30 juin 1981 ;

1. Discussion par l'Assemblée les 14 et 15 mai 1981 (6e et 7e séances) (voir [Doc. 4709](#), rapport de la commission des questions politiques). Texte adopté par l'Assemblée le 15 mai 1981 (7e séance).



11. Se félicite du fait que la Commission des Affaires étrangères de la Chancellerie des représentants du Congrès des Etats-Unis ait désigné parmi ses membres M. David Bowen pour assurer la liaison avec le Conseil de l'Europe ;
12. Encourage le Comité des Ministres à donner suite à sa décision de 1974 de maintenir à son ordre du jour l'examen des relations avec les Etats-Unis, dans le souci que tous les Etats membres du Conseil de l'Europe puissent prendre part au dialogue avec les Etats-Unis.